



Xavier Gizard
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA CONFÉRENCE
DES RÉGIONS PÉRIPHÉRIQUES
ET MARITIMES (CRPM)

“ En matière de développement durable (en Méditerranée), la dimension régionale et interrégionale n’est que peu présente. Il y a donc une place à prendre et un rôle à jouer pour cet Institut régional. ”

Régions Magazine : Quel rôle institutionnel peut jouer l'IRMEDD dans l'articulation des différents cadres de coopération en faveur de l'environnement et du développement durable ?

Xavier Gizard : Dans le contexte méditerranéen qui se caractérise par une multiplicité d'initiatives non coordonnées et sans valeur ajoutée réelle, tout ce qui vise à fédérer et coordonner est positif. Globalement, ce sont des coopérations bilatérales, en particulier avec les pays du Maghreb, qui dominent, et la coopération décentralisée est toujours à l'état embryonnaire.

Il est souhaitable que les initiatives actuelles de la Présidence italienne de l'Union contribuent à structurer et dynamiser l'ensemble de ces actions.

En matière de développement durable, les acteurs nationaux et internationaux sont présents en Méditerranée, par le biais du Plan Bleu, du PNUE (programme des Nations Unies pour l'environnement) ou du PAM (plan d'action méditerranéen).

La dimension régionale et interrégionale en revanche, n'est que peu présente.

Il y a donc une place à prendre et un rôle à jouer pour cet Institut régional. La Conférence des régions Périphériques Maritimes, qui associe 149 régions d'Europe, est elle-même active sur l'espace Méditerranéen. Sa Commission Interméditerranée, l'un des 7 espaces

de coopérations qu'elle fédère, se réjouit des perspectives ouvertes par un instrument tel que l'IRMEDD.

Plus largement, vous savez que les problèmes de développement durable sont des problèmes mondiaux ; le récent Sommet de Johannesburg en a porté témoignage. C'est à cette occasion qu'une cinquantaine de régions des cinq continents ont décidé de la création d'un réseau mondial de régions en faveur du développement durable (Network of Regional Governments For Sustainable Development). La CRPM soutient cette initiative dans laquelle nombre de ses régions membres jouent un rôle très actif (en particulier la Catalogne, la Toscane et Tanger-Tétouan en Méditerranée). Dans ce cadre, les régions d'Amérique Latine se sont récemment organisées à l'échelle sous-continentale. De la même façon, l'IRMEDD pourrait être le fédérateur pour la région méditerranéenne.

R. M. : La question du développement durable nécessite-t-elle, plus qu'une autre question, des échanges entre régions et pays méditerranéens ?

X. G. : Partager une mer et un climat signifie partager un ensemble de problématiques communes : des risques naturels, des pollutions maritimes,.... qui demandent une action conjointe des rives nord et sud au risque de

perdre toute efficacité.

Mais il convient de rappeler que le développement durable englobe à la fois les aspects économiques, sociaux et environnementaux. Il s'agit donc d'un concept très large.

La Méditerranée est confrontée à des enjeux majeurs que sont principalement les déséquilibres économiques et démographiques entre une rive nord riche et dont la population déjà âgée se renouvelle peu et une rive sud relativement pauvre où la population jeune affiche encore une dynamique démographique importante.

Dans ce contexte, la déclinaison méditerranéenne de la stratégie de Göteborg dans ses quatre objectifs prioritaires : le changement climatique, les transports durables, la santé publique, la gestion des ressources, s'impose particulièrement. Elle nécessite des coopérations à tous les échelons.

R. M. : Dans la perspective d'une zone de libre échange euro-méditerranéenne, en quoi l'IRMEDD est-il un outil pouvant favoriser un développement durable de l'espace euro-méditerranéen ?

X. G. : La mise en place d'une zone de libre échange à l'horizon 2010 va certainement ouvrir de nouvelles perspectives et il faut que tous les acteurs et notamment les régions s'y préparent.



Serge Antoine
REPRÉSENTANT DE LA FRANCE
À LA COMMISSION MÉDITERRANÉENNE
POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

“ L'IRMEDD pourrait jouer un grand rôle en Méditerranée pour réunir ces niveaux territoriaux que sont les régions et qui ne disposent pas de lieu de rencontre et d'impulsion. ”

Régions Magazine : Quel rôle institutionnel peut jouer l'IRMEDD dans l'articulation des différents cadres de coopération en faveur de l'environnement et du développement durable ?

Serge ANTOINE : L'IRMEDD pourrait jouer un grand rôle en Méditerranée pour réunir ces niveaux territoriaux que sont les régions et qui ne disposent pas de lieu de rencontre et d'impulsion.

Très concrètement, deux initiatives pourraient être prises :
- **la première :** encourager très fortement toutes les régions à se lancer dans des démarches de développement durable du type agendas 21. Certaines ont ouvert la voie mais il serait bon que les quelques trente régions méditerranéennes se lancent effectivement dans cette direction. La région est l'échelle la plus appropriée pour ce genre d'exercice. L'IRMEDD pourrait jouer le rôle de centre de ressources partagées et de lieu de mise en valeur et de résonance. Il pourrait utilement s'appuyer sur les travaux effectués à l'échelle méditerranéenne toute entière dans le cadre du PAM et en particulier sur les travaux de prospective conduits par le Plan Bleu.

- **la seconde :** susciter des travaux conduits sur tel ou tel thème par des régions volontaires pour prendre en charge par exemple l'agriculture, la protection du littoral, l'eau, les déchets... Une sorte de division du tra-

vail pourrait se dessiner en Méditerranée et chaque région apporterait sa pierre à l'édifice. L'IRMEDD pourrait utilement apporter des données intraméditerranéennes et faire connaître l'effort dont la vertu serait d'être bien décentralisée.

R. M. : La question du développement durable nécessite-t-elle plus qu'une autre question, des échanges entre régions et pays méditerranéens ?

S. A. : Le développement durable peut se nourrir d'échanges entre régions, deux à deux ou à plusieurs. Il peut surtout relier des régions qui, toutes ensemble, forment l'aire méditerranéenne. Celle-ci épaulée par le PAM et en particulier par la Commission Méditerranéenne du Développement Durable mise en place en 1998, à l'initiative de la Tunisie, a besoin d'être identifiée en tant que telle et de s'exprimer. Le Sommet de Johannesburg de 2002 a tendu la perche en demandant que les quelques trente objectifs mondiaux soient désormais examinés pour leur mise en œuvre à l'échelle de grandes régions comme l'Europe, la Méditerranée, le Pacifique, l'Afrique sub-saharienne, etc... L'éco-région méditerranéenne est un bon exemple, si non le meilleur pour cette indispensable démultiplication "gigogne".

R. M. : Dans la perspective d'une zone de libre échange euro-méditerranéenne, en quoi l'IRMEDD est-il un outil pouvant favoriser un développement durable de l'espace euro-méditerranéen ?

S. A. : La zone de libre échange euro-méditerranéenne, décidée en 1995, pour l'horizon 2010 concerne d'abord l'abaissement des droits de douane pour les produits manufacturés. Mais elle va bien au-delà ; d'une part, elle pourrait s'élargir aux produits agricoles ; d'autre part, elle devrait entraîner les 20 pays concernés et les 450 millions d'habitants à faire naître un véritable espace de solidarité. La zone de libre échange n'aura de succès qu'à ce prix.

L'IRMEDD peut là, grâce aux régions de ce grand ensemble, jouer un rôle actif. Il peut aussi veiller à ce qu'en même temps que les accords économiques ou financiers, l'environnement ne soit pas oublié. Il a été présent pour l'Alena à sa création, il y a une dizaine d'années. Il doit être fortement protégé dans cette région du monde si intime et fragile. Le développement durable requiert une attention à l'écologie, au social et au culturel en même temps qu'à l'économique. Les régions ne sont-elles pas les mieux placées pour susciter cette intégration ?